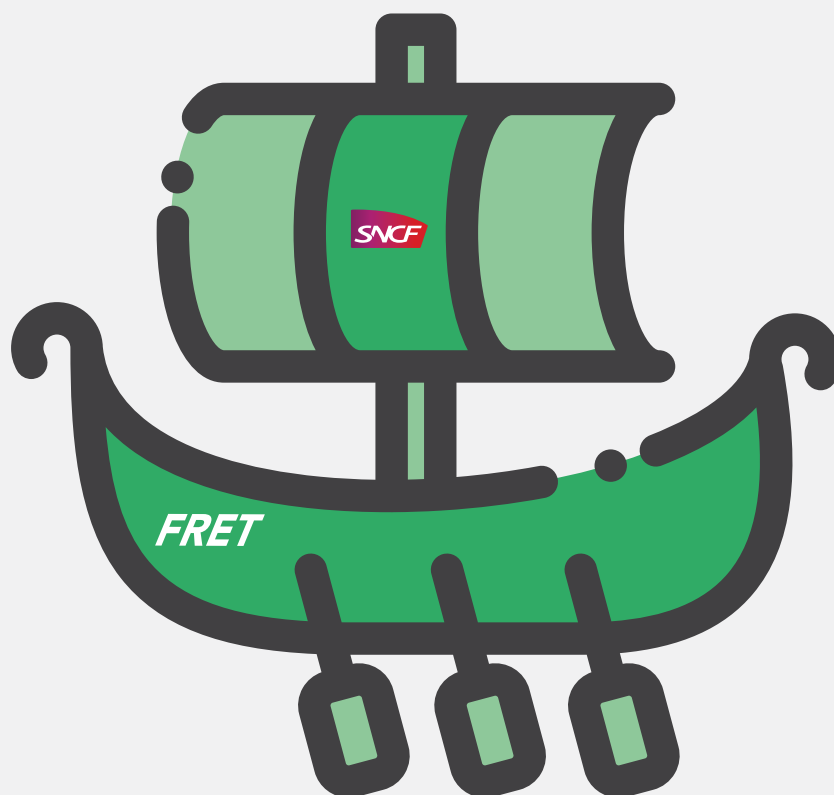


11 décembre 2018 : la CFDT devient première organisation syndicale en France, secteur privé et public confondu.

DYSFONCTIONNEMENTS QUAND CSE FRET RIME AVEC CHIOURME SANS ESPALIER*

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les instances représentatives du personnel de Fret fonctionnent avec les seuls élus CSE Fret au périmètre national suite à l'échec des négociations nationales sur les CSE et représentants de proximités (RPX). **Bilan.**



*Chiourme : l'ensemble des rameurs d'une galère | Espalier : le dernier rameur d'une galère qui donne la cadence



DYSFONCTIONNEMENTS

QUAND CSE FRET RIME AVEC

CHIOURME SANS ESPALIER

Comme la CFDT Cheminots l'avait prédit, un CSE national n'est pas compatible avec l'activité Fret qui travaille par petites entités disséminées sur tout l'ensemble du territoire national. Pour rappel, la CFDT Cheminots avait proposé un découpage avec un CSE par direction Fret.

Dans son obsession de réduction des coûts via les suppressions de postes, Fret SNCF bouleverse par ses réorganisations successives le bon fonctionnement de la production de Fret au détriment de la santé physique et mentale de ses agents. C'était le rôle des CHSCT locaux de veiller et d'alerter face à ces situations susceptibles d'occasionner ce type de risques. Une CSSCT nationale ne pourra jamais avoir cette vision de proximité.

LE CONSTAT AUJOURD'HUI EST ACCABLANT

Le CSE ne fonctionne pas. La majorité des points du CSE n° 1 du 29 janvier dernier ont été reportés. Les problèmes de production, souvent locaux, ne peuvent pas être traités correctement nationalement. Les questions des élus restent sans réponses. Les réclamations individuelles et collectives ne sont pas traitées.

Le manque de proximité entre les élus du CSE et les agents est préjudiciable tant aux agents de Fret qu'à la direction qui ne sait plus comment procéder.

DIX DROITS D'ALERTE POUR DANGER GRAVE ET IMMINENT ONT DÉJÀ ÉTÉ DÉPOSÉS

Ils ont donné lieu à trois CSE extraordinaires qui n'ont pas trouvé les solutions à la levée des dangers exprimés. Deux dossiers sont portés à l'Inspection du travail dont le dernier pour faire constater une entrave au fonctionnement normal du CSE.

LA DIRECTION DE FRET EST LA SEULE RESPONSABLE DE CE QU'IL LUI ARRIVE

Celle-ci a fait le choix de réduire les représentants du personnel de proximité dans le but de passer à marche forcée vers l'équilibre des comptes et ainsi la filialisation. Tout cela au détriment de la santé physique et mentale des agents et de la sécurité. Plus de CHSCT ou de représentants locaux

pour recadrer les dérives et les abus. La CFDT est intervenue à maintes reprises pour réclamer des représentants de proximité au plus près des zones géographiques de production. Il est à noter que la direction veut imposer des représentants locaux par atelier de production regroupés dans des commissions locales par directions Fret.

UNE REPRÉSENTATION LOCALE GÉOGRAPHIQUE SERAIT PLUS JUDICIEUSE AFIN DE GÉRER DISTINCTEMENT

- ① Les réclamations individuelles et collectives.
- ② Les questions santé, sécurité et conditions de travail.

Vouloir imposer des représentants locaux par atelier n'a aucun sens si ceux-ci ne sont pas sur les zones géographiques de production.

Dans un contexte de restructurations, de fusions, de réduction des coûts pour arriver à l'autonomie du Fret, les instances représentatives doivent être partie prenante sur tous les sujets qui touchent à l'emploi, à la production, aux conditions de travail et plus généralement sur tout ce qui pourrait impacter l'avenir des agents qui font le Fret au quotidien et qui sont les plus aptes à proposer des évolutions qui les concernent... ●



AUJOURD'HUI, LE FONCTIONNEMENT DÉGRADÉ MONTRE SES LIMITES ET AGGRAVE LES RISQUES POTENTIELS. LA DIRECTION FRET DOIT EN AVOIR CONSCIENCE. LES SOLUTIONS DOIVENT SE CONSTRUIRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL, AU PLUS PRÈS DES AGENTS ET AVEC LES AGENTS.

